

COMPTE - RENDU



Rédacteur : Olivier Delestre, chef de projet Siham

Présents :

- **Pour la CPU :** M. LECOINTE, Mme ROCHAS
- **Pour l'Université Montpellier 1 :** M. BEAUREGARD – Directeur Général des Services, M. LASHERMES – Directeur des Ressources Humaines et Chef de Projet Siham
- **Pour l'Université de Poitiers :** M. ESPINOSA – Chef de Projet Siham, M. HUBERSON - **Vice-président chargé du Patrimoine et du développement durable**
- **Pour l'Université Paris Diderot :** Mme KUPIEC – Vice-Présidente Ressources Humaines, Mme SAINT-CYR – Directrice Générale des Services, Mme SINANIDES – Directrice des Ressources Humaines, Mme CORNEBOIS – Chef de Projet Siham
- **Pour l'Université de Limoges :** M. LAINE – Directeur du Système d'Information
- **Pour l'INP Grenoble :** M. FAUVEAU – Directeur Général des Services
- **Pour HR Access :** M. DUGAS, M. LE CŒUR
- **Pour Accenture :** M. COHEN, Mme CYROT
- **Pour l'AMUE :** Mme BROCHET-TOUTIRI – Directrice par intérim de l'Amue, M. PONCHAUT – Chef du Département Construction SI, M. DELESTRE – Chef de Projet

Destinataires : Participants

COMITE DE PILOTAGE SIHAM

Le présent document a pour objet de dresser le compte-rendu des décisions dans le cadre du Comité de Pilotage Siham du 6 décembre 2013.

1. Relevé d'actions

#	Action(s)	Acteur(s)	Date prév. réalisation
1	Automatiser les actions post-reprises et les actions de correction de données de production post-application d'un patch	Accenture	Courant 2014
2	Fournir la liste des DM priorisées et loties	Bénédicte Guy	31/12/2013
3	Préparer des projets de convention pilote et les présenter au prochain COPIL	Hélène Brochet-Toutiri, Olivier Delestre	14/03/2014
4	Organiser une réunion de travail sur le module Primes et Indemnités avec les établissements, avec présentation au prochain COPIL	Alexandre Guitard	31/01/2014
5	Fournir une réponse détaillée sur le problème autour de l'utilisation du module Gestion Stratégique des RH au COPIL	David Dugas, Marc Le Cœur	06/01/2014
6			
7			
8			

2. Relevé de décisions

#	Décisions
1	Le compte-rendu doit parvenir sous 10 jours ouvrés aux participants du COPIL.
2	Les planches du COPIL doivent être transmises 5 jours ouvrés avant la tenue de la séance
3	La GA est considérée comme stabilisée après l'installation du patch 60, et finalisée après la livraison des DM de P3 (soit après l'installation du patch 64)
4	Le comité de pilotage décide l'arrêt des travaux de déploiement d'Intuitive Query et la confirmation du déploiement d'un univers BO, basé sur celui créé par Poitiers qui le propose à la communauté, d'ici la fin du premier semestre 2014
5	Les établissements confirment leur accord pour participer au prochain Comité de Pilotage Apogée-ROF (24 janvier 2014) où sera décidée la suite des opérations sur la gestion des charges et services d'Enseignement
6	Les établissements actent la création d'un outil de reprise Siham-Siham dans le cadre de la fusion.